



SNJ : menacer des journalistes, c'est menacer la démocratie

C'est une vidéo de quelques secondes. On y voit une dizaine de migrants descendre d'un bus, à leur arrivée à Toulouse. Postée sur la page Facebook de France 3 Midi-Pyrénées, elle déclenche une vague de commentaires. Des commentaires en majorité haineux, racistes et mensongers.

Face à la teneur de ces propos indignes, deux journalistes de la rédaction web décident de réagir avec un article : « *Certains de vos commentaires sur Facebook sur l'arrivée des migrants dans la région sont insupportables.* » Un article, qui déclenche une nouvelle vague de commentaires toujours aussi haineux, allant cette fois jusqu'aux insultes, aux intimidations et aux menaces de mort envers les auteurs...

Dans le même temps, à Centre-Presse Aveyron, un journaliste rédige lui aussi un édit, intitulé « *Dérapages* ». Le texte réagit aux commentaires haineux, une fois encore publiés sur les réseaux sociaux du quotidien départemental, autour des sujets concernant les migrants. Là aussi, le journaliste reçoit en retour une vague d'insultes, via les réseaux sociaux, mais aussi des coups de téléphones et intimidations verbales.

Dans les deux affaires, des similitudes troublantes : les coordonnées professionnelles des journalistes auteurs des articles ont été publiées sur les réseaux sociaux, accompagnés d'incitation au « harcèlement »....
Des méthodes d'un autre temps, qui inquiètent au plus haut point.

Le SNJ soutient pleinement les journalistes victimes de ces actes odieux. Il est du devoir des journalistes d'informer. Et de décrire la réalité en retranscrivant et mettant en perspective les faits, et en les commentant. Y compris lorsqu'il s'agit d'un déchaînement de haine et de mensonges qui envahit nos réseaux sociaux, donc nos médias. Outre le fait que ces commentaires d'internautes sont intolérables, beaucoup sont légalement condamnables. Comme les menaces envers des journalistes qui ont fait leur métier: informer. En voulant les atteindre, c'est aussi une atteinte grave à la démocratie qui est portée.

Le Syndicat national des journalistes, première organisation de la profession, apporte son soutien total aux journalistes attaqués, et sera à leurs côtés dans les éventuelles suites judiciaires données à ces affaires.

Il appelle aussi à la vigilance des directions, qui se doivent d'accompagner et de protéger leurs journalistes dans l'exercice de leur fonction. La direction de France 3 Midi-Pyrénées a déjà démontré son soutien aux deux auteurs concernés, la réaction des dirigeants de Centre-Presse a été plus tardive : ils étudient les possibilités d'un dépôt de plainte.

La liberté d'informer est toujours à défendre. Une lutte quotidienne qui risque hélas de s'intensifier dans les mois à venir... Le SNJ est plus que jamais aux avant-postes pour le mener aux côtés de tous les citoyens responsables.

Toulouse, le 14 novembre 2016